MAZDA CX-30 2026



CALENDRIER D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

MAZDA CX-30 2026

CALENDRIER D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

	VISITE[1]									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
SERVICE 1	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SERVICE 2		●		●		●		●		●
SERVICESSUPPLÉMENTAIRES[2]										
Entretien des freins avant et arrière (démonter, inspecter, nettoyer et lubrifier)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Remplacement du filtre à air du moteur			●			●			●	
Remplacement du filtre à air de l'habitacle		●		●		●		●		●
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur[3]										●
Inspection[4] des boyaux et tubes d'émissions[5]				●				●		
Inspection du système d'échappement et des boucliers thermiques				●				●		
Remplacement des bougies d'allumage (2.5 turbo)[6]				●				●		
Remplacement des bougies d'allumage (2.5 non turbo)[6]								●		

MAZDA CX-30 2026

CALENDRIER D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

SERVICE 1 : ENTRETIEN BASÉ SUR L'ÉTAT

Se déroule à un intervalle maximal de 12 mois[1] ou de 16 000 km. Effectué à chaque visite d'entretien, sauf si le Service 2 a préséance, et comprend :

- Inspection de la pression et de l'usure de tous les pneus, y compris le pneu de secours
- Inspection de l'état de la batterie
- Inspection de l'état de la carrosserie afin de détecter tout dommage, rouille, corrosion ou perforation
- Inspection des filtres à air de l'habitacle et du moteur
- Inspection des courroies d'entraînement
- Inspection de la trousse de réparation de crevaison, si présente
- Inspection du fonctionnement des composants électriques (klaxon, signaux, feux et lampes)
- Inspection en quête de fuites de chauffage, de climatisation, d'huile et d'autres liquides
- Inspection de la transmission
- Inspection du niveau des liquides de refroidissement et de lave-glace
- Inspection de l'état des balais d'essuie-glace et du fonctionnement des gicleurs
- Lubrification de toutes les serrures et pentures (au besoin)
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre[7]
- Permutation des pneus

MAZDA CX-30 2026

CALENDRIER D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ PAR LE CONSTRUCTEUR

SERVICE 2 : ENTRETIEN BASÉ SUR L'ÉTAT

Se déroule à un intervalle maximal de 24 mois[1] ou de 32 000 km. Effectué à tous les deux rendez-vous d'entretien et comprend :

- Tous les éléments du Service 1
- Inspection des boulons et écrous du châssis et de la carrosserie, et serrage au besoin
- Inspection des canalisations, boyaux et raccords des freins
- Inspection du pare-poussière de l'arbre de transmission
- Inspection des canalisations et boyaux de carburant
- Inspection des amortisseurs / jambes de force et de la suspension
- Inspection de la tringlerie et du fonctionnement de la direction



PROTÉGEZ LA GARANTIE DE VOTRE MAZDA

Assurez votre admissibilité à la garantie en effectuant votre entretien chez un Détaillant Mazda agréé. Le défaut d'entretenir correctement votre Mazda conformément aux recommandations du constructeur peut entraîner l'annulation en partie ou en entier de votre garantie.[8]

TIREZ LE MEILLEUR PARTI DE L'APPLI MYMAZDA[9]

Rien ne vous échappe avec le bilan de santé actif de votre Mazda : un coup d'œil suffit pour voir les niveaux d'huile et de carburant, les alertes d'entretien et plus encore.

EN SAVOIR PLUS





PERSONNALISEZ VOTRE MAZDA

Les accessoires d'origine Mazda et votre CX-30 inspirent votre prochaine aventure.

EXPLOREZ LES ACCESSOIRES

1 Les intervalles entre les visites sont basés sur l'état, jusqu'à un maximum de 12 mois ou 16 000 km à partir de la visite d'entretien précédente.

2 Tous les services supplémentaires sont applicables selon la première éventualité. Pour des informations précises concernant les intervalles d'entretien, consulter le Manuel du propriétaire.

3 Intervalle maximal, selon la première éventualité. L'utilisation du liquide FL-22 est requise lors du remplacement du liquide de refroidissement. L'utilisation d'un liquide de refroidissement autre que le FL-22 risque d'entraîner des dommages graves au moteur et au système de refroidissement.

4 Inspecter signifie : inspecter et nettoyer, réparer, ajuster, remplir ou remplacer si nécessaire.

5 Selon les règlements provinciaux, fédéraux et des états, le fait de ne pas effectuer l'entretien sur ces composants n'annule pas vos garanties relatives aux émissions. Cependant, Mazda recommande que tous les services d'entretien soient effectués au kilométrage ou à l'intervalle de temps recommandé ou lorsque le système embarqué de surveillance de l'état du véhicule indique qu'il est temps d'effectuer le service, et ce afin d'assurer la fiabilité à long terme.

6 Utiliser seulement les bougies d'allumage d'origine Mazda. Le remplacement des bougies devrait uniquement être effectué par un technicien ou une technicienne formé/e par Mazda et non par le ou la propriétaire du véhicule.

7 Réinitialiser les données d'huile moteur à chaque changement d'huile, sans égard au message ou témoin de clé de serrage affiché. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur SAE 0W-20 pour le SKYACTIV-G 2.5 (non turbo), et l'huile moteur SAE 5W-30 pour le SKYACTIV-G 2.5T (turbo).

8 Toutes les garanties de Mazda demeurent assujetties aux conditions, limitations et restrictions indiquées à l'adresse mazdaillimitee.ca. Consulter les informations exactes concernant la couverture de garantie dans le Livret d'informations relatives à la garantie.

9 Les fonctionnalités des Services connectés peuvent différer légèrement selon le modèle. Voir les Services connectés sur mazda.ca pour tous les détails.

MAZDA

Numéro de la brochure : 9999-94-CX30MB26-FR